

## Stage auprès d'un magistrat

Par **vongola**, le **23/09/2018** à **19:37**

Bonsoir à tous et à toutes, actuellement étudiant en troisième année de droit, je voudrais après 2 ans passé à la Fac, faire cet été mon premier stage en tant qu'apprenti juriste. En effet, jusqu'à présent j'ai passé tous mes étés à travailler pour raisons financières, et contrairement à certains de mes camarades je n'ai jamais eue l'honneur de préparer le café ou trier les dossiers. Par contre, ayant une idée plus ou moins précise de mon projet professionnel, je voudrais effectuer ce stage auprès d'un magistrat.

Alors j'ai déjà un peu commencé à me renseigner et gros-modo on m'a dit qu'il fallait que j'envoie ma candidature à la présidence du TGI. Du coup, je voudrais savoir si des gens sur le forum ont déjà effectué ce genre de stage, et peut-être m'indiquer ce que je dois mettre en avant dans ma candidature, et peut-être aussi me parler de leurs expériences. En effet je sais qu'en tant que stagiaire notre champ d'actions est restreint puisque par définition nous ne sommes pas assermentés, et donc pas possible de toucher aux dossiers. Mais je me dit que cela peut rester sympa si l'on peut au moins voir le quotidien d'un magistrat. Voilà, je vous remercie, bonne soirée

Par **Herodote**, le **23/09/2018** à **20:19**

Bonsoir,

Les demandes doivent être effectivement adressées au président pour un stage au siège et au procureur de la République pour un stage au parquet.

Parlez de vos motivations dans votre lettre. Pourquoi voulez-vous faire ce stage. Vous voulez devenir magistrat ? Présenter le concours d'entrée à l'ENM ? A votre niveau d'étude, c'est la motivation qui fera la différence. Les magistrats sont tous débordés. Pourquoi devrait-on prendre le temps de vous prendre en stage ? Il faut vous vendre !

La motivation est quelque chose de très personnel, donc on ne peut pas le faire à votre place.

Par **LouisDD**, le **23/09/2018** à **20:19**

Oui candidature au président du tribunal, sauf existence d'une personne qui gère les stages. Moi par exemple c'était le greffier en chef du tribunal. Un petit appel à l'accueil ou un passage

en personne à l'accueil peut vous donner ce genre d'informations.

Ensuite on m'a dit pendant mon stage en institution que je serai plus intéressant/é en M1, pour cause de plus d'investissement dans leur travail.

En L3 vous risquez donc d'être cantonné aux audiences, dossiers préparatoires, et petites tâches d'observation.

Après si votre but est de vous confronter aux réalités du métier c'est déjà très intéressant de voir le rythme, la taille et les piles de dossiers, parler avec eux et voir leur façon d'être...

Pour ma part j'ai beaucoup circulé, j'ai vu un peu de tout, ça permet de s'ouvrir un peu de confronter nos préjugés avec la réalité...

A plus